

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK**

SEANCE DU 13 octobre 2023

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	13	12

L'an deux mille vingt-trois, le 13 octobre, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GAILLOT, Maire.

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe	SMEC Jean	THILL Céline
MENEGHIN Gaël	BRUN Jérôme	VALANCE Bénédicte
IMMER Alain	DEBAILLEUL Delphine	VIEIRA Christophe
GUINDT Philippe	OGER Isabelle	WALLERICH Alain
<u>LISTE DES ABSENTS EXCUSES :</u>		
REUTER Olivier		

Madame DEBAILLEUL Delphine est désignée pour remplir la fonction de Secrétaire de séance et l'accepte.

Objet : 2023 - 752 Autorisation de signature d'un devis pour réfection du bardage au Foyer.

Considérant l'ancienneté du bardage située à l'avant du préau, il convient d'envisager sa réfection.

Monsieur SIVEC a demandé à la Société JDB Charpentes de nous proposer un devis : n° DEV1602 du 25/09/2023 pour un montant de **9 820,80€ TTC** (8 184,00€ HT).

Ce devis comprend :

- la mise en place d'un échafaudage,
- la dépose du bardage en bois et évacuation en déchetterie,
- la fourniture et pose de membrane sur bois fixation en protection,
- la fourniture et pose de panneaux et clips,
- la fourniture et pose de profilé.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** de demander d'autres devis avant de prendre une décision.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 17 octobre 2023

Le Maire :

Philippe GAILLOT

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été publié sur le site internet de la mairie le 17/10/2023
Le Maire,

